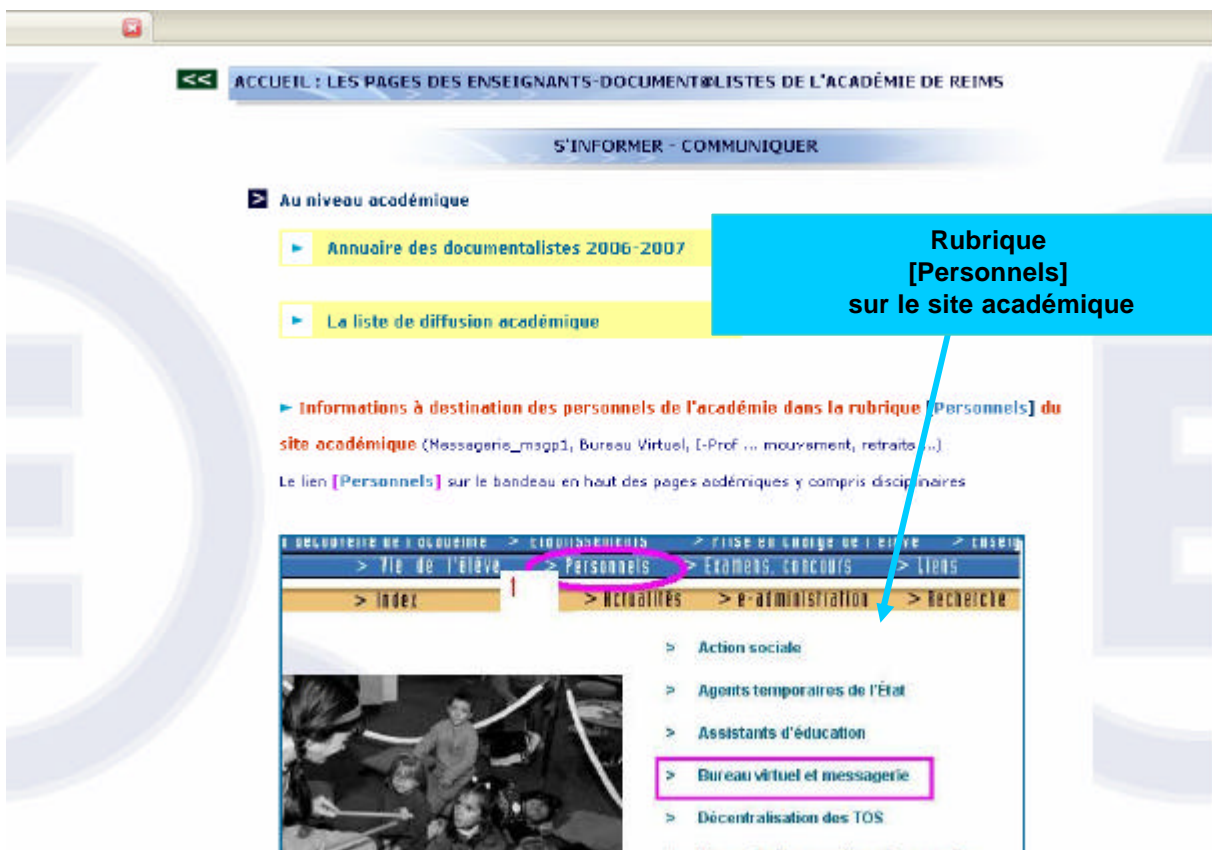


Guide d'utilisation des adresses en @ac-reims.fr, de la messagerie sur le serveur académique [msgp1], du bureau virtuel [BV / I-Prof] et de l'annuaire électronique des enseignants-documentalistes

I POUR ACTIVER UNE ADRESSE EN @ac-reims.fr

A partir de la page « S'informer – Communiquer » sur le site du [cdi-datice](http://www.ac-reims.fr/datice/cdi/infocom/infocom_som.htm)

http://www.ac-reims.fr/datice/cdi/infocom/infocom_som.htm



ACCUEIL : LES PAGES DES ENSEIGNANTS-DOCUMENTALISTES DE L'ACADÉMIE DE REIMS

S'INFORMER - COMMUNIQUER

➤ Au niveau académique

- ▶ Annuaire des documentalistes 2006-2007
- ▶ La liste de diffusion académique

▶ Informations à destination des personnels de l'académie dans la rubrique [Personnels] du site académique (Messagerie_msgp1, Bureau Virtuel, I-Prof ... mouvement, retraites ...)

Le lien [Personnels] sur le bandeau en haut des pages académiques y compris disciplinaires

> REQUÊTE DE L'ÉLÈVE > CITOYENNETÉ > PRISE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE > ENSEI
 > Vie de l'élève > Personnels > EXAMENS, CONCOURS > LIENS
 > Index > Actualités > e-administration > Recherche

- > Action sociale
- > Agents temporaires de l'État
- > Assistants d'éducation
- > Bureau virtuel et messagerie
- > Décentralisation des TOS

1. L'adresse personnelle / professionnelle

En général, elle est de type : **prénom.nom@ac-reims.fr** c'est une adresse personnelle et permanente, quelque soit l'établissement d'exercice. Pour la créer et l'utiliser, vous pouvez vous reporter à la rubrique consacrée à la messagerie **[Bureau Virtuel (BV) des personnels de l'EN]**

1.1 Le bureau virtuel du personnel de l'Education Nationale

Une page « [Messagerie et bureau Virtuel \(BV\) des personnels de l'EN](#) » dans la rubrique [Personnels](#) accessible à partir de la page d'accueil du site académique permet l'activation et l'utilisation de l'adresse en **@ac-reims.fr**.



> Vie de l'élève > **Personnels** > Examens, concours > Liens

> Index > Actualités > e-administration > Recherche > We

> LES PERSONNELS : CARRIÈRE, FORMATION, MUTATION, SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

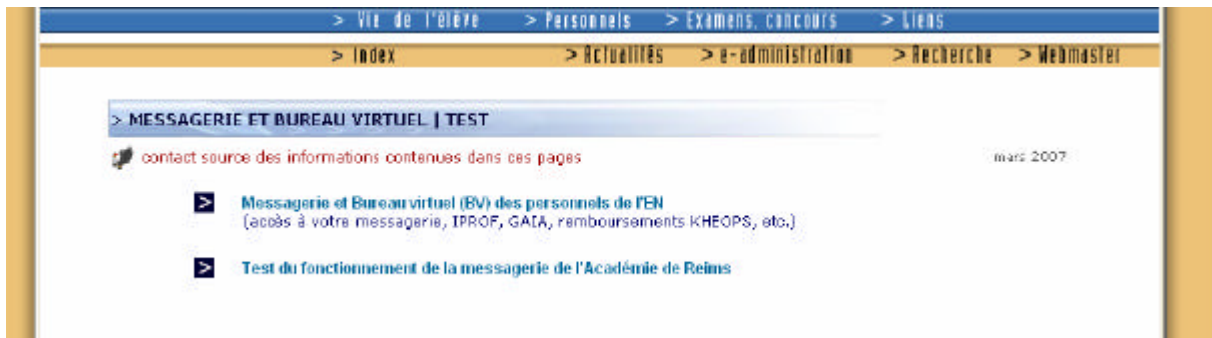
- > Accueil des nouveaux arrivants
- > Action sociale
- > Agents temporaires de l'État
- > Aide aux transports
- > Assistants d'éducation
- > Décentralisation des TOS
- > Demande de promotions de corps des enseignants du second degré public (listes d'aptitude)
- > Emplois Vie scolaire (Contrats d'accompagnement dans l'emploi, Contrats d'avenir)
- > Formation
- > Guide de la gestion des ressources humaines
- > Information des commissaires paritaires
- > I-Prof **I-Prof...**
- > **Messagerie et Bureau virtuel (BV) des personnels de l'EN**
- > Mouvement
- > Personnes handicapées 
- > Procédure d'évaluation des personnels

Charte de la laïcité dans les services publics (pdf) l'objet de la charte est de rappeler aux agents publics comme aux usagers des services publics quels sont leurs droits et leurs devoirs pour contribuer au bon fonctionnement des services publics.

► Pour consulter l'état d'avancement de vos remboursements de frais de déplacements, de jury d'examens et concours, ou de formation, vous connecter au bureau virtuel (<https://bv.ac-reims.fr>) | rubrique "consultations des remboursements (KHEOPS)"

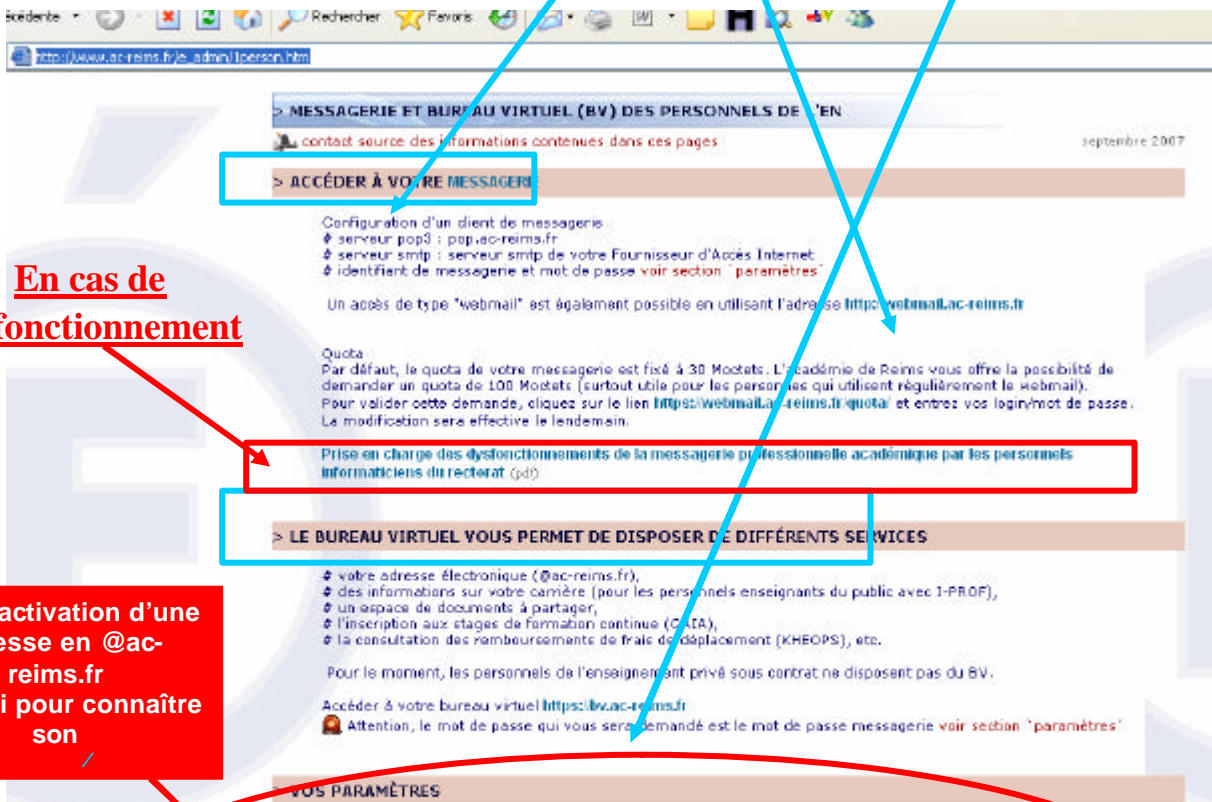
L'écran de la page

« [Messagerie et bureau Virtuel \(BV\) des personnels de l'EN](#) »
s'affiche



Pour accéder a la fenêtre « msgp1 », webmail du rectorat ou au bureau virtuel

http://www.ac-reims.fr/e_admin/1person.htm



En cas de dysfonctionnement


Pour l'activation d'une adresse en @ac-reims.fr et aussi pour connaître son

Les coordonnées du service à contacter en cas de problèmes

1.2 Ecran pour une activation ou une identification de messagerie

✋ Pour une 1^{re} connexion votre mot de passe par défaut, que vous pourrez modifier à volonté, est votre NUMEN.



adresse  https://deve.ac-reims.fr/numen/monnom.html

Annuaire de l'Académie de Reims

| | |
|---|--------------------------------|
| Documents à télécharger : | Charte d'usage |
|---|--------------------------------|

Cette page va vous permettre de retrouver les paramètres de votre client de messagerie :

- Votre **identifiant** de messagerie.
- Votre **adresse électronique**

Vous devez entrer votre nom sans accent et en entier,
(vous ne devez pas entrer votre prénom).
Votre mot de passe messagerie : si vous ne l'avez pas changé, c'est par défaut votre NUMEN (**en majuscules**).

Nom :

Mot de passe :

En cas de problèmes :

- **Numen** : contacter le service qui gère votre dossier administratif
- **Perte de mot de passe**, en fonction de votre département

Ardennes melouvert03@ac-reims.fr tél 03.24.59.71.83
Aube melouvert10@ac-reims.fr tél 03.25.80.01.97
Marne melouvert51@ac-reims.fr tél 03.26.68.61.00
Haute-Marne melouvert52@ac-reims.fr tél 03.25.30.51.49

2. L'adresse du CDI en @ac-reims.fr

Tous les CDI de l'Académie ont une adresse académique. Elle est de type :
cdi.code RNE de l'établissement@ac-reims.fr.

RNE : Répertoire National des Etablissements [C'est un N° d'immatriculation, il peut vous être fourni par le secrétariat de votre établissement]

Le CDI de votre établissement d'exercice, dispose d'une adresse académique. Aussi à l'aide de l'Identifiant et du Mot de passe relatifs à cette adresse, vous avez la possibilité d'utiliser la messagerie académique en se connectant, comme pour l'adresse personnelle/professionnelle à msgp1 et aussi vous inscrire et consulter l'annuaire des enseignants-documentalistes (voir ci-dessous):

Comment connaître son identifiant et son mot de passe ?

- L'identifiant : il se compose du mot cdi suivi d'un point et du code RNE de votre établissement.

[cdi.RNE]

Exemple : l'adresse du Lycée Jean Talon à Châlons-en Champagne est
cdi.0511951u@ac-reims.fr

- Identifiant : cdi.0511951u
- **Le mot de passe*** :

Le mot de passe qu'il a fallu mettre au moment DE L'ACTIVATION DE CETTE ADRESSE (1^{re} connexion à msgp1), C'est celui qui a été donné par le service informatique du rectorat au moment de la mise en place de l'annuaire électronique. Il a été évidemment modifié après la 1^{re} connexion ... (voir ci-dessous)

(*) **Si vous ne l'avez pas encore, contacter l'animateur-documentation au Datice**

Email : cdi.datice@ac-reims.fr

Tél : 03.26.05.99.00